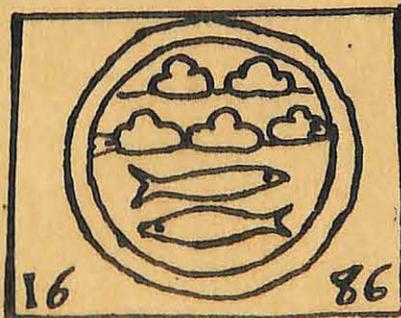


LE FILET



DU PÊCHEUR



SOMMAIRE

Page	1 -2	- <u>EDITORIAL</u> -	Roger MIRAGLIO
-	3 à 6	- <u>NOS CONFERENCES</u> - " Aux Confins du Cosmos "	André CASSESE
		" Un site prestigieux La Courtine d'Ollicoules "	Henri RIBOT
		" Désirée CLARY "	Cécile BILLMAN
-	7 -8	- <u>NOS SORTIES</u> - Sortie de Printemps	Arlette DELBREIL
-	9 à 12	- <u>HISTOIRE DE LA SEYNE</u> -	Louis BAUDOIN
-	13-14	- <u>"COURS COMPLEMENTAIRES D'AUTREFOIS "</u>	Mathilde RAVENSTEIN
-	15 - 16	- <u>PETITE DOCUMENTATION</u> - " Châteaux du Var "	La Rédaction d'après R.Berenguier
-	17 18	- <u>NOS POEMES</u> - " A l'Ami perdu " " Simple Bonheur "	Marguerite CASANOVA Marcelle FRAYSSE-RIBET
-	19	- <u>LA PAGE DU LECTEUR</u> - " Le Véritable Amour "	Isabelle REMBADO
-	20 -21	- <u>EN LENGO NOSTRO</u> - " Cascareleto "	M.Magdeleine GEORGES
-	22	- <u>A PROPOS DE LIVRES</u> - " Sur les chemins de Ste Victoire "	M.Magdeleine GEORGES
-	23	- <u>ILLUSTRATION</u> -	Cézanne - (photocopie)
-	24	- <u>NOS COMMUNIQUES</u> -	La Rédaction

<u>Présidente de la Société</u>	:	Fernande NEAUD
<u>Directrice de la Publication</u>	:	M.Magdeleine GEORGES
<u>REDACTRICE - Décoratrice</u>	:	Marthe BAUDESSEAU

ÉDITORIAL

REVERIES PRINTANIERES

"Tobrouk " mon fidèle et affectueux berger allemand, compagnon de mes promenades quotidiennes, avait marqué un brusque arrêt face au torrent impétueux et grondant.

" La Chasse ", turbulent affluent du "Verdon ", grossi presque démesurément par la fonte des neiges et les pluies quasi journalières de ce début de Mai, exprimait bruyamment ses ardeurs printanières avant d'aller s'unir, à quelques dizaines de mètres de là, dans son lit vert émeraude, à son fougueux compagnon alpin.

Momentanément, un voyage à deux commençait à travers des sites grandioses, marqué d'autres brèves amours.

Déjà, oublieux de son union avec "La Chasse ", "Le Verdon " fier Seigneur des Alpes, envisageait sa prochaine rencontre avec "Dame Durance " qui, de son côté, pensait à son futur cheminement avec le grand et majestueux "Rhône " venu de son lointain Saint-Gothard.

Bien que de naissance étrangère, par son union tardive avec la belle "Durance" le "Rhône " devenait le fils aimé de notre terre Provençale .

Après avoir roulé ses flots, souvent tumultueux, dans les paysages les plus riches et les plus variés, c'est dans les voiles bleu d'azur de notre incomparable Méditerranée que cet orgueilleux voyageur venait se réfugier, pour y finir ses jours , dans une ultime étreinte de tous ses bras.

Pour l'heure, son regard s'attardait le long des berges, où la végétation de ce printemps humide éclatait de mille couleurs.

Les teintes les plus douces et les plus contrastées des herbages fleuris, les camaïeux verts des jeunes et tendres pousses, nées des bourgeons à peine éclatés témoignaient du renouveau annuel, tant attendu de la nature.

Au sol, les pissenlits projetaient déjà de longues tiges droites couronnées d'or : à cette constellation de fleurs jaunes se mêlaient, en un merveilleux kaléidoscope, les mauves, les blancs, les roses et les bleus des fleurs de toutes espèces.

La nature affichait de façon presque insolente sa beauté, et tous ses attraits retrouvés.

Mes regrets, de ne point visiter cette année les floralies d'Ollioules, s'estompaient dans la contemplation de cette magnifique composition florale.

En cet instant précis, je songeais à cette phrase de Kingsley : " Ne perds pas l'occasion de voir quelque chose de beau... "

...La beauté c'est la signature de Dieu "

Par l'un de ces revirements étranges et subits, dont il possède le secret, le ciel, jusqu'alors uniformément gris, s'entrouvait.

A travers le bleu profond et limpide de cette déchirure, tel que le ciel de Haute-Provence est seul capable de nous l'offrir, un rayon de soleil s'engouffrait, faisant étinceler de mille feux le diamant des gouttelettes suspendues aux branches.

Ces innombrables et minuscules pendeloques, à l'éphémère existence, projetèrent le spectre lumineux de leurs merveilleuses couleurs.

La beauté presque irréelle du lieu, et la paix de cet instant, m'auraient fait perdre la notion du temps et de l'espace, n'était-ce le bruit sourd des eaux entraînant et entrechoquant dans leur course folle, roches et galets.

La pression de mon chien sur ma jambe me rappelait tout à coup à une notion moins éthérée des choses.

Dans le gazouillis des oiseaux, ponctué de longues trilles des rossignols saluant de la plus charmante façon le retour du soleil et jouant avec lui à travers les feuillages, "Tobrouk " et moi poursuivîmes notre promenade.

Le sous-bois exhalait les fortes senteurs de l'après-pluie, nimbé de vapeurs vespérales.

Au détour d'un sentier, un espace dégagé, tapissé seulement "d'aiguilles " de pins, offrait le spectacle agreste et inattendu d'une bonne douzaine de champignons d'apparence spongieuse, dressant orgueilleusement vers le ciel leurs cônes noirs.

Ce fut ma première et tardive rencontre avec les morilles dont mes papilles gustatives supputaient déjà les délices.

Le coeur léger, l'esprit habité de ces considérations très prosaïques, mon ami gambadant à mes côtés, je repris le chemin de ma thébaïde alpestre.

Savourant plus tard le bien-être et le spectacle sans cesse renouvelé d'un feu de bois pétillant, je songeais alors au "pensum " que notre souriante Présidente m'avait gentiment imposé, en me disant :

~ " Pendant votre séjour dans les Alpes, au calme, il vous sera facile de rédiger l'EDITORIAL de notre prochain Filet du Pêcheur "._

En fine psychologue, notre avisée Présidente avait imaginé la modeste contribution que je pouvais éventuellement apporter à notre Bulletin. J'espère ne pas l'avoir déçue, ainsi que vous Amis Lecteurs, en évoquant les beautés et agréments d'une simple promenade printanière.

Roger MIRAGLIO

Secrétaire de Notre Société

NOS CONFERENCES

LUNDI 15 FEVRIER 1988 : AUX CONFINS DU COSMOS " Par André CASSESE.

L'espace d'une conférence, la salle Guillaume Apollinaire a baigné dans la musique des sphères célestes ; devant une salle comble et attentive, André CASSESE: Président-Fondateur de l'Observatoire de TOULON a su, par son dynamisme et la foi qui l'habite, emporter son public dans un monde de rêve où l'esprit libéré de ses entraves terrestres découvre le vertige de l'infini.

Ainsi, la rêverie laisse progressivement la place à la véritable méditation qui permet à l'homme de se transcender et d'atteindre l'Universalisme cosmique.

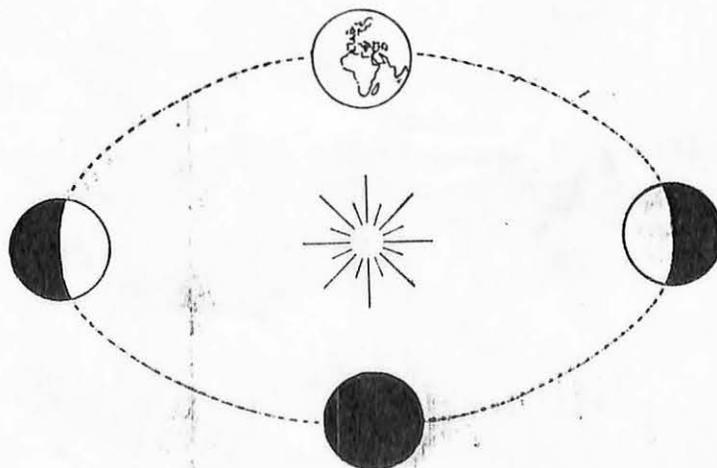
Science, poésie, philosophie font entrevoir dans une osmose de lumière les confins d'un cosmos où toute l'histoire de l'Humanité " sur les deux cent milliards de pages de la Bible de l'Univers, n'occupe qu'une modeste phrase dans les dernières écritures ".

Alors de sa propre théorie d'un Présent Infini, théorie optimiste où l'énergie-temps devint matière transportée par l'onde circulaire d'un présent progressif, où la vie et la mort ne sont que le retour à l'état primitif d'un infini que l'on nomme l'Eternité. De l'effluve première au cœur des nébuleuses, cocon stellaire où naissent les étoiles où le destin les transforme en brasier éclatant et dont les cendres produiront les éléments nécessaires à la vie " nous sommes tous fils des étoiles.

Nous devons protéger ces semences de l'Infini par l'Amour, la sagesse et la philosophie ".

Et par la poésie des contes, André CASSESE a fait découvrir à son public émerveillé le monde fantastique de notre système solaire.

Après un passionnant débat entre le Conférencier et son Public, celui-ci concluait dans une pluie d'applaudissements que " l'Homme qui se lamente de ne pas voir le soleil la nuit, ne pourra jamais admirer les étoiles."



par

HENRI RIBOT

Directeur des fouilles de l'oppidum celto-ligure

Depuis 1984, une équipe de chercheurs du Centre de Documentation Archéologique du Var a entrepris des fouilles sur le site protohistorique de LA COURTINE. Dalle balsaltique postoligocène, le plateau porte une enceinte reconnue comme telle dès 1982 par Casimir BOTTIN, et explorée entre 1940 et 1960 par un notaire toulonnais, Jean LAYET.

Au nord, un long mur composé d'une succession de tours quadrangulaires et de courtines s'appuie à l'Est et à l'ouest sur la falaise méridionale qui domine de près de 250 m l'entrée des gorges d'Ollioules.

La fonction d'une telle construction est complexe car ses destinations sont multiples (entre autres, défense et prestige). Ouvrage défensif comme tant d'autres (la Gache à St-Cyr; le Garou à Sanary; Baudouvin-La Bigoye à la Valette), la COURTINE verrouille un axe de passage obligé qui met en relation le monde maritime marseillais avec les autres terres tenues par les indigènes celto-ligures; mais cette forteresse dépasse les autres par sa superficie (six hectares), sa qualité (véritable ville avec sanctuaire, habitat, ateliers, porte et tour monumentale, drainage des eaux souterraines, espaces libres réservés à la circulation, etc...) et le choix de son emplacement (bonnes terres agricoles dans et autour de l'enceinte, réserves naturelles d'eau, carrières, proximité d'un comptoir marseillais : Tauroeis-Le Brusç,...)

La chronologie du secteur central de la Courtine est la suivante :

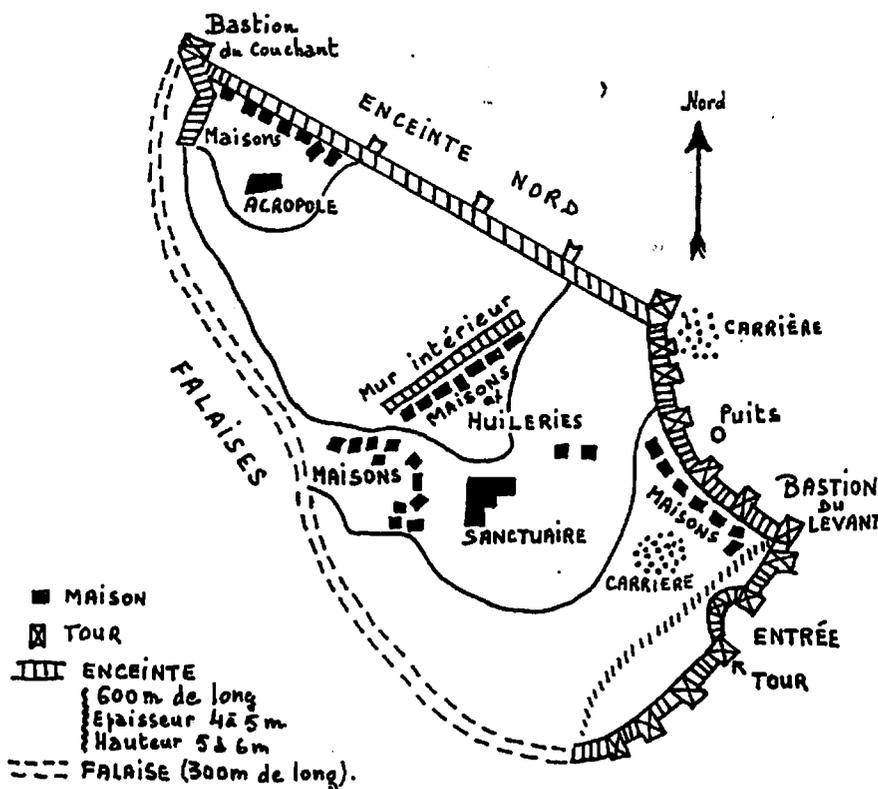
- Occupation préhistorique attestée au chasséen et au bronze final; aucune structure n'est reconnue pour cette période.
- Occupation de l'âge de fer s'étalant du VII^e au I^{er} s. av. J.C. de façon discontinue.
- Au IV^e s; a. J.C., construction d'un rempart délimitant une zone d'une superficie de 1,5 Ha. Les creux de rocher sont comblés, les têtes rocheuses aplanies, tandis que la réalisation de conduites de drainage permet d'assainir les sous-sols sujets à la stagnation des eaux. entre les habitations de plan rectangulaire, des voies de passage permettent l'accès au rempart ou bien relient un quartier à un autre. Au sud du mur d'enceinte, des terres agricoles sont mises en culture. Au III^e S. a.J.C., l'ensemble du plateau paraît abandonné. La réoccupation se fait à partir de l'extrême fin du III^es. et au début du II^e S. av J.C. Une nouvelle enceinte est bâtie, elle couvre alors six hectares.
- Des maisons de petites dimensions reprennent, en les modifiant, les anciens emplacements d'habitat tandis que les terrains, autrefois agricoles et à présent inclus dans l'enceinte sont bâtis. On relève la présence d'un sanctuaire aux statues de pierre, d'au moins cinq huileries, d'ateliers de tissage,

de bronziers, de tailleurs de pierre, de nombreux moulins à farine de divers modèles, de grandes aires de circulation, d'une tour monumentale, et d'une porte d'architecture soignée. L'occupation connaît une grande densité durant tout le II^e S. av. J.C. Peut-être cet abandon est-il à mettre en relation avec les armes trouvées au pied du rempart dans sa partie orientale : boulet en pierre, plombs de fronde, fers de lance tordus). Peu après la fin de l'occupation intensive, des agriculteurs s'établissent sur les ruines et, utilisant les coulées d'argile provenant de l'effondrement des murs des maisons, cultivent des productions printanières. AU XVIII^e siècle, la relance générale de l'agriculture se traduit par la construction sur le plateau et ses abords immédiats, de puissantes terrasses qui noient les vestiges protohistoriques sous près d'un mètre de terre végétale.

Parmi les objets les plus remarquables découverts sur le site, mentionnons la présence d'un important numéraire comprenant des monnaies du type d'Auriol, des oboles à la rouelle sur le casque, au Lacydon, au personnage juvénile des grands bronzes et des petits bronzes, des drachmes lourdes et légères. En 1986, un lot de près de cinq mille oboles a été découvert dans une olpé enfouie dans une cruche du IV^e S. av. J.C.

Les travaux vont être poursuivis par une équipe locale dans le courant des années qui viennent grâce à l'utilisation de la photo-interprétation et d'une étude poussée des documents inédits livrés par cette fouille.

MERCI et BRAVO à Mr RIBOT (Maître-Directeur au Beausset) qui s'est fait le porte-parole de cette dynamique équipe et a su captiver l'attention de l'assistance par des diapositives commentées avec brio.



PLAN du Village ligure de la Courtine

Extrait du livre " Chroniques et Histoires d'Olioules " par G. BELTRAME.

LUNDI 25 AVRIL 1988 : CECILE BILLMAN- Conférencière de l'Alliance Française

nous présente :

"DÉSIRÉE CLARY, fiancée de NAPOLEON

Reine de SUEDE et de NORVEGE "

Quel extraordinaire destin que celui de Désirée CLARY !

Si le hasard et sa propre personnalité lui valurent de devenir Reine de Suède et de Norvège, ce fut bien grâce à la rencontre qu'elle fit très jeune de Joseph BONAPARTE à Marseille. C'est par lui qu'elle connut NAPOLEON, dont elle devint la fiancée. Lorsque celui-ci l'abandonne pour les charmes de Joséphine de Beauharnais c'est encore Joseph qui lui fit connaître Jean Bernadotte, futur Roi des Suédois et qu'elle épousa.

Désirée , avait un charmant caractère, ce qui fut un élément essentiel de sa réussite. Elle était naturelle, gaie, volubile et c'est sans aucun artifice qu'elle sut séduire et retenir des hommes remarquables.

NAPOLEON, devenu EMPEREUR, lui manifesta toujours beaucoup d'attachement et Bernadotte en bénéficia. Certains feuillets couverts de l'écriture nerveuse du grand homme, sorte de journal intime l'ayant suivi jusqu'à Ste Hélène, témoignent qu'il n'oublia jamais ce véritable roman de jeunesse, vécu en Provence.

Dans les brumes nordiques, Désirée CLARY eut constamment la nostalgie du climat méditerranéen. Elle se plaignait de "cette maudite Suède où il n'y avait que deux saisons, un hiver blanc et un hiver vert ".

Devenue princesse royale de Suède, elle fut au désespoir d'avoir à laisser la France. Jamais couronne royale n'inspira moins de convoitise. Selon l'anecdote, elle se serait plainte à Talleyrand du destin qui l'attendait et des règnes qui finissaient mal. Elle s'attira cette réponse : -" Sans doute, Madame, mais c'est bien joli pour commencer -".

Malgré l'enthousiasme de l'accueil et de toutes les attentions dont les Suédois l'entourèrent, elle choque maintes fois, une cour aux usages en retard de deux cents ans sur ceux de Paris. Son exubérance méridionale souffrait de la réserve un peu glacée des Suédois et ceux-ci ressentaient mal sa vivacité provençale. Elle aimait rire et s'amuser. " Que c'est triste les cours quand on n'y a pas été élevée".

Sa grande indépendance de caractère et sa franchise lui ayant parfois fait commettre des imprudences, elle fut cependant capable de s'adapter à son rôle de Reine sans cesser d'être simple. C'est à l'âge de 83 ans, en décembre 1860 qu'elle mourut à Stockholm " dans cette longue botte du Nord si difficile à enjamber et dont elle n'avait pu venir à bout ".

Documentaire : "Désirée CLARY "

Gabriel Girod de l'Ain.

Désirée Clary, future reine de Suède et de Norvège, à qui le jeune Bonaparte écrivait : « Il n'est pas un plaisir auquel je ne désire vous associer. Il n'est pas un rêve que vous ne soyez de moitié... » Mais il termine sa lettre par ces trois mots inattendus : « Souvenir, gaieté, santé. »



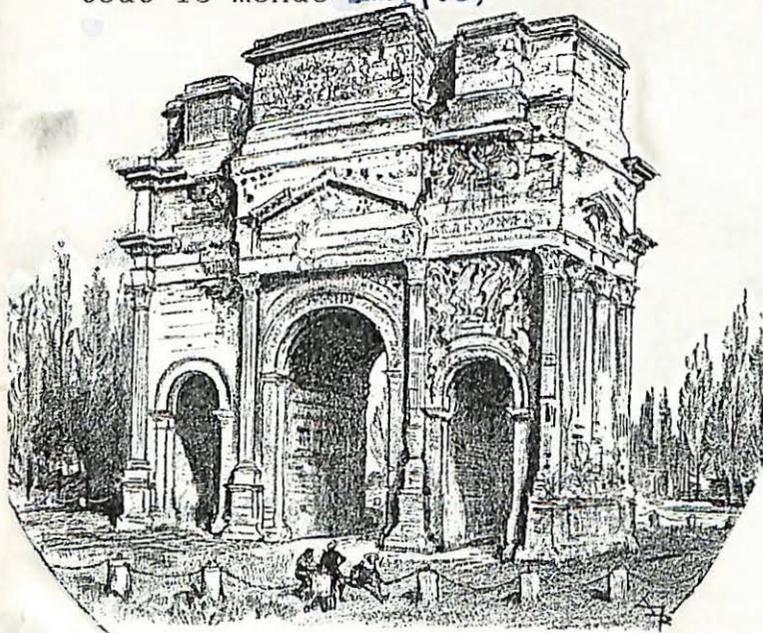
NOS SORTIES

DIMANCHE 17 AVRIL 1988

ORANGE - SERIGNAN - GRIGNAN

Partis à 6h30 du rond-Point Kennedy, nous arrivons à ORANGE, frais et dispos pour un aperçu des monuments historiques.

Nous faisons le tour en car du plus bel ARC de TRIOMPHE de tout le monde antique,



ARC DE TRIOMPHE D'ORANGE

" porte monumentale " érigée à l'entrée de la ville, remarquable par ses bas-reliefs qui rappellent par une succession de tableaux saisissants les victoires romaines. C'est l'unique arc à trois baies de la région. Nous allons à pied admirer le Théâtre Antique bâti sous le règne d'Auguste, qui, fait exceptionnel, a conservé son mur de scène de 103 m de large et 37 m de haut, - ses gradins sont adossés à la colline.

...Signalons que depuis Janvier 1982, le Théâtre Antique ses abords et l'arc de Triomphe sont classées par l'UNESCO monuments mondiaux,

les neuvièmes en FRANCE sur 15 sites classés (145 sites sont classés dans le monde.)

Nous continuons, en allant visiter la Cathédrale Notre-Dame, construite au XII^e siècle, remaniée au XVI^e et au XIX^e dont le portail Sud-Est est caractéristique de l'Art Romano-Provençal.

Nous reprenons le car pour aller à SERIGNAN visiter l'HARMAS du Musée Jean-Henri FABRE, le célèbre entomologiste né le 21/12/1823 à St LEON dans l'Aveyron, de parents cultivateurs. La pauvreté de son milieu lui fit connaître des moments difficiles et entraîna une scolarité mouvementée.

Malgré celà, devenu Instituteur, il poursuivra avec opiniâtreté ses études en autodidacte et sera Professeur de Mathématiques, de Physique et de Chimie. Après les licences es-Sciences, Mathématiques, Physique et Sciences Naturelles, à 32 ans, il soutint la thèse de DOCTORAT es-Sciences naturelles. Mais ayant des ennuis avec l'enseignement, il démissionne, et installé à Orange, il publie de nombreux ouvrages de vulgarisation et des manuels scolaires qui lui permettent d'acheter l'HARMAS -

Là, il peut s'adonner à l'Observation des moeurs, des insectes et à la rédaction de ses célèbres souvenirs entomologiques.

Nous visitons avec plaisir sa maison, son cabinet de travail où se trouvaient ses collections d'insectes, de fossiles, de coquillages marins et terrestres, de minéraux, de nids et d'oeufs d'oiseaux, d'ornements et d'objets exhumés au cours de ses fouilles archéologiques. Au dessous des vitrines de ses collections, son colossal herbier.

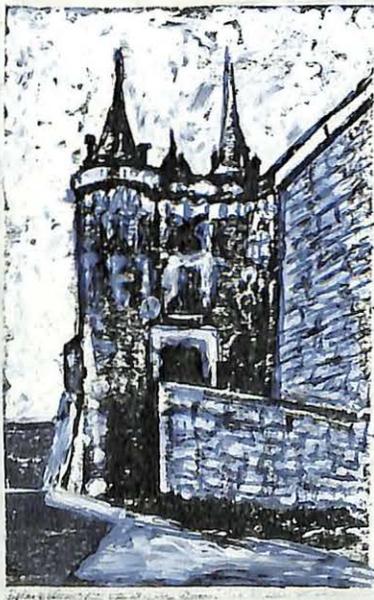
Au rez-de-chaussée, ce sont des aquarelles peintes par le savant sur les champignons de la région, ainsi que ses publications, ses poésies, ses partitions musicales, les médailles qui lui ont été décernées, sa collection de pièces de monnaies, des biographies...etc.

Notre visite se termine par une promenade enchantée dans le parc aménagé en jardin botanique, tout en lui conservant un aspect un peu sauvage aimé par le génial naturaliste. Les fleurs embaument et nous nous attarderions volontiers, mais un succulent déjeuner nous attend à SUZE-la-ROUSSE, et la suite de notre programme que nous reprenons l'après-midi par le Château de GRIGNAN où vécut et mourut, chez sa fille, la célèbre Marquise : Mme de Sévigné.

La façade renaissance, et les appartements aux meubles de style (collection du Musée) la cour d'honneur, la terrasse au vaste panorama, ont grande allure. Ce célèbre château du XI^e siècle a été remanié au XVI^e et agrandi en une simple résidence.

La longue visite guidée, nous terminions par l'Eglise du XVI^e où est la salle de marbre du tombeau de Madame de SEVIGNE.

Dans le trajet du retour, nous admirons à VALREAS, la façade de l'Hôtel-de-Ville, ancienne demeure du marquis de Simiane.



← CHÂTEAU DE GRIGNAN "

- Nous rentrons très heureux de cette belle et grande journée qui nous a permis de voir et d'apprendre de si belles choses sur notre Patrimoine Provençal.

Nous remercions tous ceux qui ont organisé cette sortie très réussie : notre Présidente Melle NEAUD, Mr Joseph JOUVENCEAU, sans oublier notre gentil chauffeur du car "Orlandi ".

Arlette DELBREIL

(Membre de notre C.A.)

L'ACTE DE JUILLET 1657

L'heure était venue pour nos ancêtres seynoïses de secouer une tutelle qui s'opposait au plein épanouissement de leur beau pays ; les circonstances y étaient favorables.

C'est alors qu'une requête fut présentée au cardinal-ministre Jules de Mazarin afin d'obtenir une autonomie largement justifiée par de solides considérations dont les moins discutables étaient celles de l'éloignement du bourg de Six-Fours et de la proximité immédiate d'une rade bien abritée qui offrait un puissant débouché au négoce et à la navigation. C'était là le vœu ardent de tous.

Pour cette marche à l'affranchissement de La Seyne, l'abbé de Saint-Victor, Robert de Frangipani, avait déjà, au commencement du XVII^e siècle, joué un rôle important. Il était notamment intervenu avec succès pour la cession des terres régales sur lesquelles furent édifîés les maisons entourant le port et dans maints conflits, appuyant volontiers l'action de la jeune communauté. Il est de toute justice de considérer ce personnage comme ayant été, avec le ministre Mazarin, l'un des principaux artisans de la séparation de la métropole de Six-Fours. Cependant, Robert de Frangipani ne vit pas cet heureux événement car, en 1657, le seigneur spirituel et temporel des lieux était Pilippe de Vendôme, abbé de Saint-Victor¹²².

Ce fut au mois de juillet de l'an 1657 que fut consommé officiellement et définitivement le détachement du terroir de La Seyne de Six-Fours ; ce grand acte fit l'objet des lettres patentes données par le roi Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye et enregistrées à Aix-en-Provence le 1^{er} février 1658.

Ces lettres patentes (actes royaux d'ordre public), portant désunion et séparation du lieu de La Seyne d'avec celui de Six-Fours, établissaient le droit formel pour les citoyens de La Seyne à se constituer en corps de communauté distinct et indépendant avec la faculté de créer, annuellement, des offices municipaux et un garde de port. Elles accordaient, en outre, au cardinal-abbé (Mazarin) le pouvoir d'y installer des officiers, tant de police que de justice, et de remettre à la communauté seynoïse une partie du territoire de Six-Fours à proportion du nombre de ses habitants.

En raison de l'importance qu'il occupe dans l'histoire de la commune de La Seyne, nous donnons ci-après le texte officiel et intégral de ce document capital.

Mais auparavant, nous devons déposer un tribut de reconnaissance à la mémoire des fiers aïeux du XVII^e siècle qui, par leur ténacité, leur énergie et leur habileté obtinrent la victoire car, on s'en doute bien, rien de grand ne se fait sans foi, ni lutte et combat ; et cela était vrai hier comme aujourd'hui. Assurons-les de la fidélité de notre souvenir ; n'oublions pas ces bons ouvriers de l'avenir et de la prospérité de notre pays. Indépendamment de Mazarin et de Robert de Frangipani, souvenons-nous de Michel Tortel, des syndics des années qui précédèrent 1657¹²³, des Daniel, des Lombard, des Audibert, des Estienne et de bien d'autres qui furent les excellents serviteurs de la cause seynoïse.

NOTIFICATION DES LETTRES PATENTES
PORTANT DESUNION ET SEPARATION DU LIEU DE LA SEYNE
D'AVEC LA COMMUNE DE SIX-FOURS

Du mois de juillet 1657 - Registrées en Parlement le 1^{er} février 1658 ¹²⁴

« LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, Comte de Provence, Forcalquier et Terres adjacentes : A tous, présents et à venir, Salut. Notre très cher et très aimé Cousin et Cardinal Mazarin, Pair de France, Duc de Mayenne, Abbé de l'Abbaye de Saint-Victor-les-Marseille, nous a remontré qu'anciennement les habitants de la plaine de Six-Fours... et auxquels en appartenait le terroir, se voyant, par la facilité de l'abord, continuellement exposés aux incursions et descentes des Mores, Turcs et autres Corsaires, auraient été obligés, pour s'en garantir et pourvoir à leur sûreté, de choisir une retraite qui les en pût défendre. Pour cet effet, ayant reconnu qu'une éminence éloignée de la mer d'environ trois quarts de lieues était fort propre à leur dessein, ils s'y seraient établis ; mais, dans la suite des temps, le nombre desdits habitants s'étant accru au point que le lieu ne pouvait plus les contenir, ils auraient été obligés de se partager et de prendre leurs établissements en divers endroits de la plaine, entre lesquels celui de LA SEYNE, au bord de la mer, s'étant trouvé heureusement situé à cause de la commodité d'un ASSEZ BON PORT, et les habitants s'étant appliqués avec beaucoup de succès, non seulement à la culture des terres « mais aussi à la navigation et à la pêche » ; leurs voisins attirés par l'espérance d'un semblable gain, se seraient habitués au même lieu « où ils avaient construit un quai pour attirer les négociants et servir de retraite aux vaisseaux ; en sorte que le dit port a été fréquenté, non seulement par les marchands étrangers, lesquels y abordaient de toutes parts, mais, de plus, a souvent fourni à NOS FORCES NAVALES leurs provisions et leurs équipages » ; mais l'agrandissement du lieu, qui s'est rendu considérable, ayant porté les dits habitants à désirer, chez eux-mêmes, les choses nécessaires, tant au spirituel qu'au temporel, ils y auraient fait construire une CHAPELLE pour l'administration des sacrements ; et au lieu, par les habitants de Six-Fours, de concourir au dessein de ceux de la Seyne, tant à la construction de la dite chapelle, que de quelques autres établissements pour la commodité publique, et leur donner en cela des marques de l'amitié qu'ils devaient avoir conservé pour « UN PEUPLE SORTI D'EUX », et qui ne fait encore à présent qu'un même Corps et Communauté, néanmoins portés d'un esprit de jalousie, ils s'y seraient opposés, ce qui aurait donné lieu à diverses contestations sur lesquelles, bien qu'il soit intervenu plusieurs transactions et Arrêts qui devraient les avoir entièrement terminées, néanmoins comme l'esprit de supériorité demeure toujours dans la communauté de Six-Fours, laquelle « PRESUME QU'EN RAISON DE SON ANTIQUITE », le dit lieu de la Seyne doit demeurer perpétuellement dans la subjection, et dans la dépendance, il survient journellement de nouveaux différends, lesquels non seulement détournent les dits habitants de la Seyne de leur travail et de leur commerce ordinaire, mais jettent de plus la confusion et le désordre parmi eux et les exposent à une perte et ruine inévitables ; à quoi étant nécessaire de pourvoir et de prévenir les inconvénients qui pourraient arriver dans la suite, il a été reconnu qu'il n'y a point de plus assuré moyen, que d'éteindre toute occasion de discorde qui procède de l'union des deux Communautés, par la séparation qui en peut être faite, au moyen de laquelle les dits habitants n'ayant plus rien de commun, ni de dépendant les uns des autres, ils se porteront tous plus volontiers à leur réunion et à maintenir et conserver entr'eux l'intelligence et la concorde pour leur bien particulier et celui du public, qui autrement en pourrait recevoir un très notable préjudice.

- 11 -

« A CES CAUSES, et AUTRES BONNES CONSIDERATIONS, à ce nous mouvant, après avoir fait voir et examiné en notre Conseil, les Mémoires et instructions fournis de part et d'autre par les dits habitants, de l'avis d'icelui, et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons par CES PRESENTES signées de notre main, désuni et séparé, DESUNISSONS et SEPARONS ledit lieu de LA SEYNE d'avec la Communauté de SIX-FOURS, ce faisant avons créé, érigé et établi, créons, érigeons et établissons les dits habitants de LA SEYNE en corps de Communauté distinct, séparé et indépendant de celui de SIX-FOURS, voulons et nous plaît qu'à l'avenir les habitants du dit lieu de la Seyne puissent et ayent la faculté de créer annuellement, à certain jour qui sera par eux convenu, deux Consuls qui porteront tel et semblable Chaperon que les portent les Consuls et Communautés plus voisines, un Trésorier, six Conseillers de la Maison commune, un Capitaine, QUATRE INTENDANTS de la SANTE, trois Estimateurs et un Greffier de ladite Maison commune, UN GARDE-PORT, pour jouir par les dits Consuls et autres Officiers des « mêmes autorités, prérogatives et libertés » dont jouissent les Consuls et Officiers des autres Villages et Bourgs de la Provence, lesquels seront tenus de prêter serment en tel cas requis et accoutumé, entre les mains du Viguiier qui sera établi et institué par notre dit Cousin, le Cardinal Mazarin, Abbé de la dite Abbaye de Saint-Victor, par devant lequel Viguiier, les dits Consuls et Officiers de la Maison commune pourront convoquer leurs assemblées toutes et quantes fois que les affaires de la Communauté le requerront ; et pour ôter d'autant plus aux dits habitants tout sujet de contestation de part et d'autre, et établir en chacun des dits lieux un bon ordre pour le fait de la distribution de la Justice, impositions et levées de nos deniers, nous avons ordonné, voulons et nous plaît que la Justice dudit lieu et terroir de la Seyne soit et demeure à l'avenir distincte et séparée de celle du lieu et terroir de Six-Fours, soit exercée par les Officiers nécessaires, lesquels seront établis par notre dit Cousin le Cardinal Mazarin et ses successeurs Abbés de ladite Abbaye de Saint-Victor, tout ainsi au dit lieu et terroir de Six-Fours, et qu'il soit procédé à la séparation dudit terroir de la Seyne d'avec celui de Six-Fours, et d'icelui donné une étendue suffisante à proportion des familles qui habitent dans ledit lieu de la Seyne ; et qu'à cet effet il sera député par notre Cour de Parlement dudit Pays un Commissaire qui fera descente sur les lieux avec les Experts et gens à ce connaissant, pour planter bornes et limites dudit terroir, dont ledit Commissaire dressera son procès-verbal, pour sur icelui être fait droit par notre dite Cour, ainsi qu'il appartiendra : voulons en outre qu'il soit procédé à la confection d'un Livre terrier et cadastre séparé de la Communauté de Six-Fours, dans lesquels seront enregistrés les fonds, domaines et autres biens qui se trouveront dans l'étendue du dit terroir désigné et borné, sans que les allivements puissent être changés, et sera procédé à l'affouagement dudit lieu de la Seyne par notre Cour des Comptes, Aides et Finances du dit Pays, sur lesdits allivements seulement ; et ce faisant, l'affouagement dudit lieu de Six-Fours sera d'autant diminué et déchargé, et ledit lieu de la Seyne tenu de contribuer suivant son affouagement, tant à la levée de nos deniers, ordinaire et extraordinaire, qu'aux impositions dudit Pays, et autres charges ou dettes, auxquelles la dite Communauté de Six-Fours se trouve présentement obligée.

« SI DONNONS EN MANDEMENT à nos aimés et féaux Conseillers, les Gens tenant notre Cour de Parlement à Aix, Cour de nos Comptes, Aides et Finances audit lieu, que ces PRESENTES ils aient à faire lire, publier, registrer, et que de la séparation, érection, création et établissement porté par icelle, ils aient à faire jouir et user pleinement et paisiblement lesdits habitants de la SEYNE, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements qui pourraient leur être faits, et ce nonobstant tous Arrêts à réglemens, transactions et autres choses à ce contraire, auxquelles nous avons dérogé et dérogeons PAR CES PRESENTES ; Car tel est notre plaisir : Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites PRESENTES, sauf en autre chose notre droit et l'autrui en toutes.

DONNE A L'AFFAIRE AU MOIS de JUILLET MIL SIX CENT CINQUANTE-SEPT, ET DE NOTRE REGNE LE QUINZIEME.

Signé : LOUIS.

(Et au repli) : Par le Roi, Comte de Provence ; signé :

PHELYPEAUX ¹³⁶.

pages 168-172 -

RUE FRANCHIPANI

(de la place Martel-Esprit à la rue A.-Lagane)

Elle porte un nom des plus attachants de l'histoire de notre ville, nom qui a droit à la reconnaissance des Seynois et qui mérite une mention particulière.

Robert de Franchipani, ou plutôt de Frangipani, était de famille patricienne romaine, clerc du diocèse de Rome, neveu de l'archevêque d'Aix Julien de Médicis. Ce dernier résigna entre ses mains, au xvi^e siècle, l'importante abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille (autorisation royale du 19 juillet 1584 et bulles pontificales du 1^{er} juin 1585).

Ainsi investi de cette haute dignité, R. de Frangipani devint seigneur temporel et spirituel de Six-Fours et de La Seyne ; ce fut très heureux pour notre pays. En effet, il fut en cette qualité, avec le cardinal ministre d'Etat Jules de Mazarin, l'un des principaux artisans de l'érection du bourg de La Seyne en commune indépendante. R. de Frangipani facilita, par sa protection, la séparation avec Six-Fours et intervint avec succès dans les transactions ayant pour objet la cession des terres régales, voisines de la mer, sur lesquelles seront édifiées les maisons qui constitueront la future ville de La Seyne⁶.

Il faut noter que la section orientale de la rue Franchipani, entre les rues A.-Lagane et Parmentier, était appelée, au xviii^e siècle, rue du « Four-Saint-Lambert ».

D'autre part, on se souviendra que les premiers fours à cuire le pain de La Seyne naissante furent édifiés dans la rue Franchipani où existent encore plusieurs boulangeries.

Par Mathilde RAVENSTEIN

COURS COMPLEMENTAIRES D'AUTREFOIS

PREMIERE PARTIE

Si vous descendez la vieille Rue Messine ou la toute vieille Rue Clément Daniel, jetez un coup d'oeil sur cette vieille bâtisse qui date de 1858 : murs lépreux, volets démembrés, environnement triste. Je vous présente une ancienne ECOLE PRIMAIRE et le COURS COMPLEMENTAIRE qui recevait les candidates aux Brevet Elémentaire et à l'école Normale d'Institutrices.

Nombre d'entre nous ont connu la cour ombragée où les platanes cachaient la lumière dans les classes.

Maintenant cette vieille bâtisse abrite la BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE, et, s'anime des joyeux bavardages des élèves venus chercher leurs fournitures scolaires pour l'année.

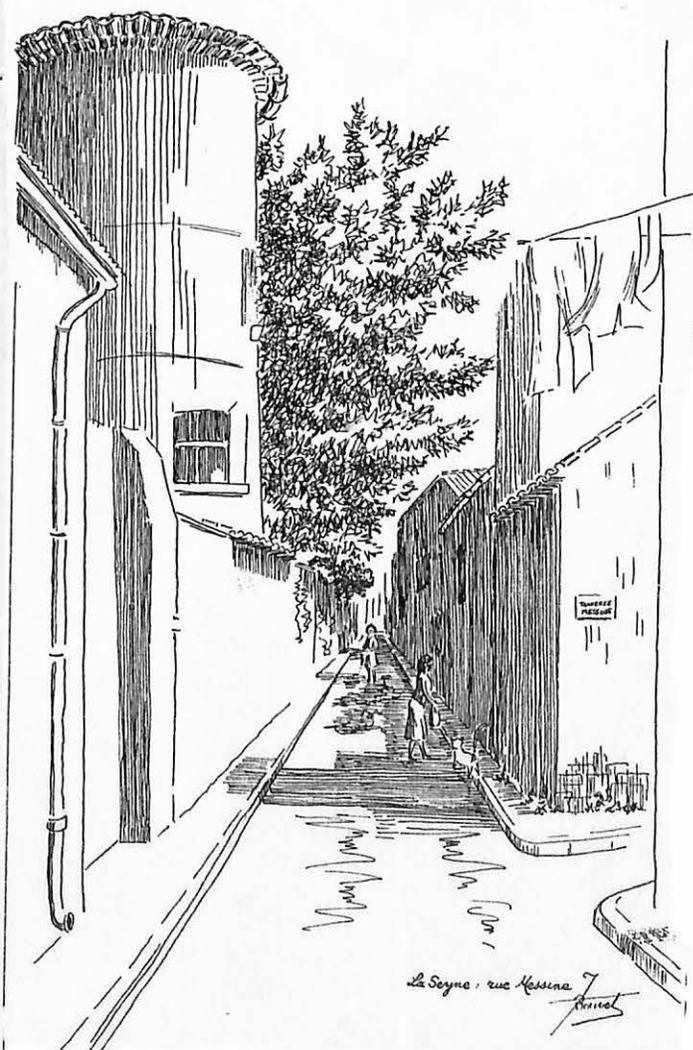
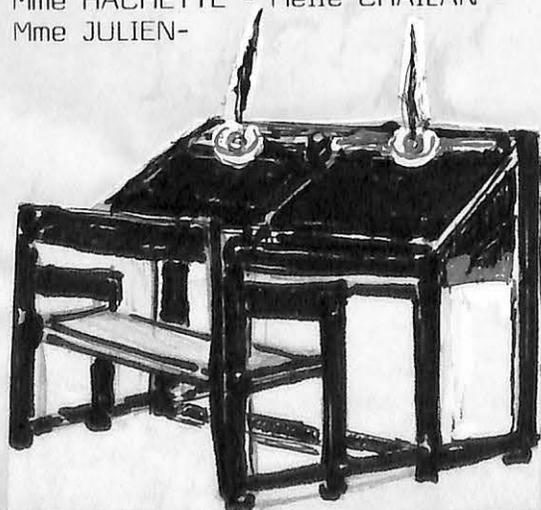
La vieille chapelle, car je suppose qu'autrefois, une congrégation religieuse s'y tenait, servait de réfectoire aux élèves qui habitaient loin de l'école. Actuellement, elle abrite les réserves alimentaires des cantines scolaires. Mais là n'est pas mon propos.

Je voudrais surtout ranimer dans notre souvenir, ces institutrices et ces professeurs exemplaires qui surent, par leurs compétences et leur dévouement nous préparer à la Vie et pour beaucoup à leur métier.

Dans la période de " COURS COMPLEMENTAIRES ", pensons :

Mme FAGIANELLI-La Directrice -

Mme CHAMBON - Melle BOUTIN -
Mme HACHETTE - Melle CHAILAN -
Mme JULIEN-



Mme FAGIANELLI succèda à Mme EVESQUE :

Petite et toute en rondeurs, ses yeux vifs s'illuminaient d'une grande bonté, ferme, mais point rigide, elle assurait le cours de "MORALE", oui, à cette époque on "faisait" encore la morale aux jeunes gens. Gare!... à celles que des on-dit signalaient comme promeneuses dans la rue Cyrus Hugues ou sur le Port, lieux de rendez-vous des amoureux. Discrètement, elle vous recevait dans son bureau, demandait des explications, et informait la famille ou non. Et, nous acceptions avec une certaine crainte cette confrontation, et, il ne nous venait pas à l'idée qu'elle outrepassait ses droits.

Mme CHAMBON, toujours souriante, distribuait au "Cours SUPERIEUR" un enseignement général, elle ne permettait aucun écart de conduite. Elle n'atteint pas l'âge de la retraite, emportée par un cancer.

Melle BOUTIN, "BELETTE" comme l'appelaient irrévencieusement les élèves, à cause de son nez pointu, enseignait au "COURS SUPERIEUR". Très sévère, sans indulgence, elle forma des générations, puis se retira, solitaire, au Boulevard du 4 Septembre, où elle donna jusqu'à l'âge de 78 ans des leçons particulières de Français et de Mathématiques, pour se distraire, disait-elle. Elle tomba en décrépitude, n'acceptant aucune aide, abandonnée; et sombra dans la folie. Recueillie à l'Hôpital de La Seyne, puis à l'Asile de Pierrefeu, elle y mourut et repose dans le petit cimetière.

Melle CHAILAN : la "MISS" pour mieux dire, enseignait comme le veut son nom: l'Anglais, le Français, l'Histoire et la Géographie. Petite et rondelette, ses yeux bleu-gris d'une infinie douceur, elle nous remuait aux larmes quand elle récitait : OCEANO NOX
" Oh ! Combien de marins... "
ou " Bleus ou noirs tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'Aurore... "
Pour elle, ces yeux, c'étaient ceux de son fiancée mort à la guerre 14-18 et dont elle ne trahit jamais le souvenir. Sans la chahuter, nous la détournions souvent du sujet de la leçon et elle aimait les compositions françaises pleines de poésie et d'imagination. Malheureusement elle avait ses "chouchoutes" et ses jugements n'étaient pas toujours justes. Elle se retira à Puget-Ville ou à Puget-sur-Argent, je ne sais, chez son frère et disparut de la vie seynoïse.

Puis voilà Mme HACHETTE, "CHECHETTE" pour les vilaines filles dont elle était chargée. Sèche comme un sarment de vigne à l'automne, la démarche rapide et saccadée, myope, elle portait de gros verres. Nous l'aimions avec crainte, car elle ne badinait pas sur le travail. En Mathématiques et Sciences, elle exigeait beaucoup de nous et les institutrices d'origines seynoïses lui doivent leur succès. Elle aimait les élèves travailleuses et ne regrettait jamais les heures supplémentaires (bénévoles) quand il s'agissait d'examens ou de concours.

A SUIVRE



PETITE DOCUMENTATION

CHATEAUX DU VAR

Le département du Var, tel que la Convention en avait fixé les limites, comprenait, jusqu'à l'annexion du comté de Nice en 1860, la majeure partie de la Provence maritime, c'est-à-dire la portion la plus pauvre de cette province.

La Côte qui, depuis quelques années, connaît la grande-vogue et attire la foule des estivants, est demeurée longtemps une contrée âpre, sauvage, d'accès difficile, séparée de l'intérieur par les massifs jumeaux des Maures et de l'Estérel.

D'autre part, cette étroite bande littorale a subi pendant trop longtemps l'occupation sarrasine et les incursions barbaresques pour que l'on y trouve des constructions importantes. Seules, des tours de guet, souvent édifiées par les Templiers, des forteresses, construites sur des hauteurs pour surveiller la mer, montrent leurs ruines se détachant sur l'azur du ciel, car la féodalité, au Moyen Age, couvrit le pays de ses châteaux forts dans lesquels vivait une noblesse batailleuse et brave, pourtant souvent éprise de poésie. Aussi, les cours d'amour qui se tinrent derrière ces épaisses murailles ne furent-elles pas rares.

Petits propriétaires terriens, sans grande fortune, ces seigneurs partirent à la conquête du royaume de Jérusalem, pensant s'enrichir des dépouilles de l'Orient fabuleux. Puis, ils accompagnèrent leur souverain dans ses expéditions à Naples et en Sicile, et prirent ensuite parti pour la reine Jeanne I^{re} contre son cousin Charles de Duras, car le Provençal est galant homme et sensible à la beauté féminine.

Mais toutes ces entreprises ne les enrichirent guère et semèrent, au contraire, bien des ruines, auxquelles s'ajoutèrent celles provoquées par l'ambition de Charles-Quint, les guerres de religion, les troubles de la Ligue, les guerres de succession d'Espagne et d'Autriche et enfin la Révolution française.

Aussi, le touriste rencontre-t-il surtout des pans de murs, des tours à demi-écroulées, Quelques familles privilégiées purent cependant transformer leur vieux château en demeure de plaisance ou, abandonnant leur forteresse inconfortable, édifièrent une nouvelle résidence. A cette catégorie appartiennent La Verdière, Vérignon, Solliès-Pont, Taulanne. Seules quelques gentilhommières construites au XVI^e s., un peu à l'écart des grands courants de circulation, sont encore debout, comme Beauregard, Aiguines, Saint-Martin-de-Pallières, Montauban, La Môle.

Car — il importe de le souligner — la région méditerranéenne ne fut jamais un pays riche et, si l'on y compte quelques familles de très vieille noblesse, aucune ne posséda jamais les moyens de faire construire un château digne de ce nom.

Cependant, la visite de ces nobles castels reste intéressante, car elle permet de découvrir un arrière-pays moins connu, typiquement provençal avec ses

champs de vignes, ses « restanques », que l'olivier pare de son feuillage argenté et que ponctue le noir fuseau d'un cyprès. Paysage hellénique, au milieu duquel se dressent ces gentilhommières cantonnées de tours rondes coiffées en poivrières, recélant des intérieurs charmants où les beaux meubles du pays abondent.

Mais, si ces châteaux ont un lien de parenté entre eux, on ne saurait parler d'un style provençal, encore moins varois, le pays ayant subi trop d'influences diverses, trop de peuples ayant campé sur son sol, chacun y laissant un peu de ce qu'il avait de meilleur et de pire.

Bien sûr, dans les vieilles citadelles édifiées après le départ des Sarrasins et dont aucune ne subsiste intacte, le style roman domine, la prépondérance romaine ayant prévalu en raison de la longue occupation de la « **Provincia** », et s'étant même prolongée bien au delà de la chute de Rome.

Le style gothique, venu du Nord, n'a jamais eu la faveur des Provençaux. Aussi, n'en trouvons-nous que de très rares exemples (Astros, Vins, Montfort).

Enfin, deux châteaux seulement ont vu le jour aux XVII^e et XVIII^e s. Nous sommes donc très loin de l'architecture du Val de Loire ou de l'Île-de-France. Parler de châteaux dans le Var, dans le sens où généralement on entend ce mot, reste une gageure. Pourtant, tels qu'ils sont dans leur simplicité, ils reflètent bien le goût des habitants de ce pays et s'intègrent parfaitement au paysage agreste qui leur sert de décor.

En raison des souvenirs historiques qu'ils évoquent, des titres de gloire, parfois, de ceux qui les firent construire, et des sites au milieu desquels ils s'élèvent, ils méritent que nous allions les visiter.

Extrait du livret de Raoul BERENGUIER.

Voici une liste de ces Hauts-lieux Varois :

AIGUINES - ASTROS (près de Vidauban) - BARGEME -
BEAUREGARD (près de Mons) - BREGANCON -
BRIGNOLES - ENTRECASTEAUX - GRIMAUD -
LA MOLE - LA VERDIERE - LES BAUMELLES -
MONTAUBAN - MONTFORT-SUR-ARGENT -
OLLIERES - SAINT-MARTIN de PALLIERES -
SAINT-PRE (à Brignoles) - SOLLIES-PONT -
TAULANNE (commune de la Martre) - VERIGNON - VINS -

HOMMAGE à Mr Maurice LARIGUET

Décédé le 29 Février 1988

!!!!!!!!!!!!!!

A L'AMI POETE DISPARU

L'Ami Poète est mort... Parti sans revenir,
Nul ne le reverra parmi nous, sur la terre,
Sans doute, a-t-il levé le voile du mystère
Ultime récompense à vouloir obtenir...

Il lègue en ses écrits, sa foi dans l'Avenir,
Son amour de la vie en son labeur austère,
Les émois de son coeur ardent et solitaire,
Pour que nous en gardions exemple et souvenir...

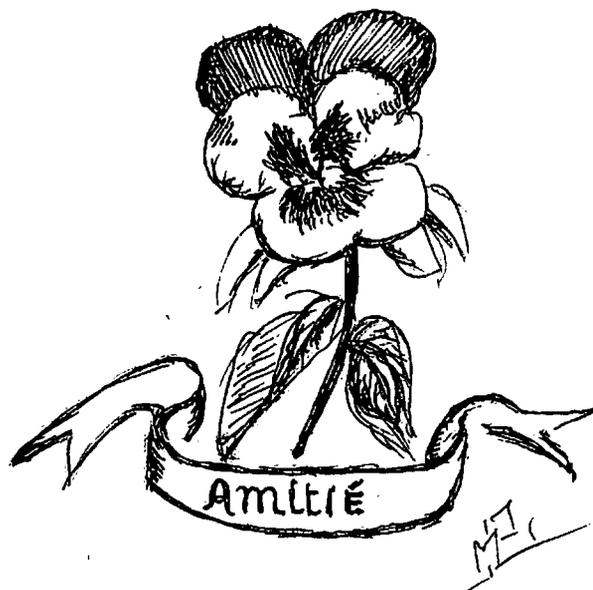
Il semble nous montrer la claire et belle voie
Du talent créatif dans l'ordre et dans la joie
Qui suffit au bonheur de l'homme fraternel.

Puissions-nous le rejoindre au-delà de l'espace,
Au charme des saisons dans leur cycle éternel,
Emportés par le REVE et par le TEMPS QUI PASSE !

Marguerite CASANOVA

Déléguée de la S.P.A.F.

Dont Mr LARIGUET était le fidèle adhérent
depuis sa création dans le VAR en 1978.



SIMPLE BONHEUR

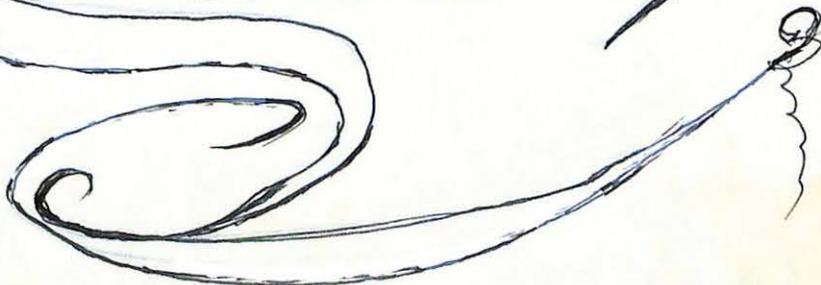
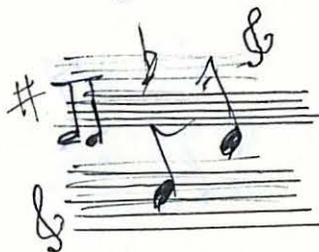
Tu m'as dit, hier, que mon bonheur
Etait fait de très peu de choses,
Il est exact que, près des fleurs,
Je ne sais plus être morose.

Dans mes livres, je sais trouver
L'oubli de toute ma détresse,
En leur compagnie arracher
Bien des heures de la tristesse.

Evasion de la musique,
Ravissement des sons joyeux,
Argentins ou mélancoliques,
Pays des songes merveilleux.

Ces trois Amis, toujours fidèles,
Me libèrent de mon destin ;
A m'accueillir, jamais rebelles,
Ils donnent le bonheur certain.

Marcelle FRAYSSE-RIBET



PAGE DU LECTEUR

"LE VERITABLE AMOUR "

Qu'y a-t-il de plus beau qu'une promenade en sous-bois, en sachant regarder le ciel, les arbres, les fleurs, voir filer les gros nuages blancs poussés par notre puissant mistral, grand nettoyeur d'espace;

Tout cela est comme un bouquet de fleurs : c'est éclatant, coloré, merveilleux C'est la JOIE, la VIE .

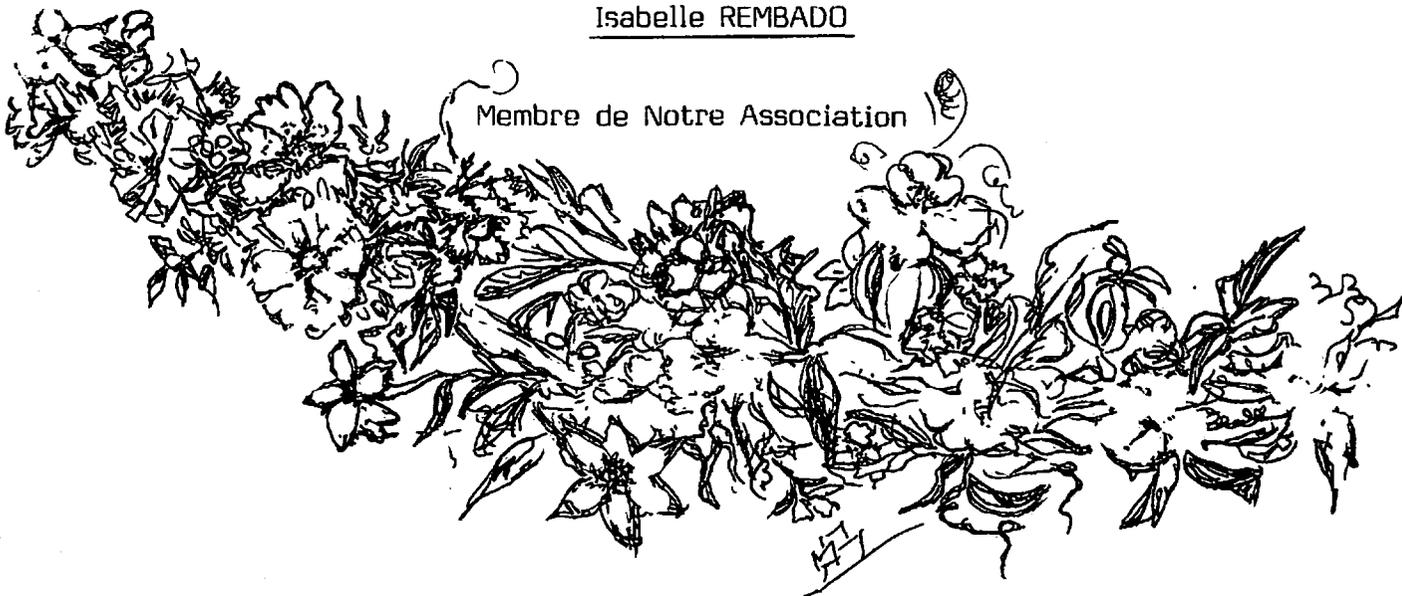
Je suis toujours émerveillée devant ces beautés de la Nature que sont les fleurs. Pas toujours les plus sophistiquées, même la plus simple asphodèle cueillie dans un fourré a son charme, car on la découvre en marchant. Elle surprend par son coloris, on la cueille avec soin pour ne pas l'abîmer.

Le vrai sentiment d'Amour est un peu comparable. Il éclate sans savoir pourquoi Comme une fleur que l'on découvre dans le fourré, il vous surprend, il vous tient. On le regarde et on le garde...

Comme les tiges du bouquet, il rayonne dans votre coeur. Il y place une grande joie; mais aussi de gros tourments, car, le VRAI AMOUR n'est pas facile. Il faut si peu pour le blesser, c'est peut-être à cause de ces blessures que le "VERITABLE AMOUR " est plus fort, parce qu'il rime avec "TOUJOURS " et c'est MERVEILLEUX .

Isabelle REMBADO

Membre de Notre Association



EN FRANÇAIS

G A L É J A D E

--:--:--:--:--:--:--

Les galéjades ne sont pas toutes dans les livres. Parfois, il arrive que des histoires humoristiques soient véritables. Celle que je vais vous raconter est une galéjade que m'a narrée Mr. Antoine JOUGLAS.

Autrefois, il y avait à Six-Fours, un homme qu'on appelait Ursule (ce n'est pas son vrai nom)

Il n'était pas dévot, mais il était cependant en bon terme avec le curé du village.

Un jour, monsieur le curé lui dit :

- Dis, Ursule, le figuier de ton jardin est à moitié sec ; depuis longtemps il ne te donne plus de figes...

Je crois que tu devrais le couper. Tu me donnerais le tronc.

- Pour quoi faire ?

- Eh bien, il est nécessaire de faire sculpter un nouveau Saint-Roch, car, peuchère, celui de notre église me fait pitié quand je le vois si vieux, il n'a plus figure de saint tellement le bois est vermoulu.

Ursule était un brave homme et il lui répondit :

- D'accord, si vous voulez vous avez peut-être raison, je vais scier ce figuier et je vous donnerai ce que vous désirez.

Et ce fut fait sans tarder.

Quelques temps après, la statue fut achevée.

Le curé de Six-Fours, pour honorer le Saint, décida d'organiser une procession à travers le village, pour porter solennellement la nouvelle statue à l'église.

Le jour prévu, un grand nombre de Six-Fournais étaient sortis dans les rues, les uns pour suivre la procession, les autres pour voir le spectacle. Saint-Roch était magnifique dans sa robe dorée et étincelait comme un sou neuf au soleil. Chacun écarquillait les yeux et tous étaient émerveillés.

Chacun ? Non ! Ursule, dans son terrain jardinait

.... sans se soucier ni de la fête, ni de Saint-Roch.

Monsieur le curé, un peu déçu, arrêta la procession, s'approcha du mur du jardin d'Ursule et lui cria :

- Oh ! Ursule, tu ne viens pas voir ce que nous avons fait de ton figuier ?

Viens un peu voir comme il est beau notre Saint-Roch !

Alors, lentement, Ursule planta sa pioche dans la terre et s'approchant du curé, inspecta la statue sans émotion.

- Qu'est-ce que tu en dis, Ursule ?

- Eh, bé, s'il ne vous fait pas plus de miracles qu'il ne m'a donné de figes, vous ne serez guère heureux !

M. M. GEORGES.



A PROPOS DE LIVRES

" SUR LES CHEMINS DE STE VICTOIRE "

Jacqueline de RUMILLY

Grand Prix Littéraire de Provence 1987

PRIX : 90 frs chez JULLIARD

Ce n'est pas un guide, ce n'est pas non plus un roman, ce n'est pas pour autant un "Journal de route", ni une étude botanique ou topographique, ni un recueil d'illustrations; et pourtant, ce livre tient de tout cela à la fois.

C'est avant tout un témoignage poétique, sentimental, plein de fraîcheur naturelle, d'observations au cours de randonnées pédestres. Amoureuse de ses paysages provençaux de sa montagne, de son terroir, toute imprégnée de sa terre, Jacqueline de Rumilly en découvre les secrets et s'inonde des joies sans regrets que lui procure Ste Victoire, au rythme des saisons.

A la suite du récit de ses promenades, l'auteur propose quelques photos, dessins et peintures célèbres de la Ste VICTOIRE où CEZANNE est, bien sûr, à l'honneur comme d'ailleurs, il l'est au fil de son texte. Mais cet additif visuel n'était pas indispensable, tant l'auteur, a su, avec des mots, émailler son texte de touches de couleurs subtiles, chaudes, éclatantes, évocatrices, tel un artiste-peintre de talent.

"... L'ocre de la terre, les contrastes luxueux entre les rouges sombres et les bruns clairs, entre la discrétion de ces sols couleur de vieux bois et l'éclat arrogant des terres à bauxite..... "

"... Ma Ste VICTOIRE n'est pas celle de tous, "car " ses paysages se modifient et avec l'humeur du promeneur et avec la qualité de l'air "...

"... Je ne suis heureuse que là et par les collines, je sais où soufflera le vent, où donnera le soleil, où chaque fleur aura des chances d'être déjà ou encore épanouie. Je connais jusqu'aux cicatrices du paysage. J'ai vu les incendies qui l'ont ravagé et j'ai vu repousser les jeunes plants...

Il n'y a que la permanence de la beauté et son renouvellement qui chaque fois me surprennent !... Petite ou grande, elle retient toujours le regard!

M.M. GEORGES



LE MASSIF DE St^e VICTOIRE
par CEZANNE (Photocopie)

NOS COMMUNIQUES

Nous avons dressé la liste des ouvrages de notre BIBLIOTHEQUE (livres de Mr BAUDOIN légués par Mr et Mme ROBBIANO, acquisitions ouvrages auteurs locaux, histoire etc...)

Il y a : livres Histoire, Histoire locale, Archéologie en particulier.

Ces livres sont rangés au Centre Culturel (Rue J.Laurent). Nous pouvons les mettre à la disposition des Membres , pour un prêt gratuit sous l'entière responsabilité de l'emprunteur qui ne devra pas le garder indéfiniment, ni le prêter à d'autres personnes.

Pour une organisation de la Bibliothèque, il faut connaître les personnes susceptibles d'être intéressées.

Deux solutions : si elles sont nombreuses, on peut assurer une permanence ou deux par mois.

Autrement, même système que pour les cassettes :

Nous ne pouvons tirer la liste des ouvrages, tous les Membres n'étant pas susceptibles de devenir "Lecteurs ".

POUR UN PRÊT , prendre contact avec Mme M. BLANC -Bibliothécaire,archiviste.

Mr JOUVENCEAU Joseph- DALMASSO Jean-BASCHIERI Roger -BOUVET Jean -(auxiliaires bibliothéque)

La Présidente : F. NEAUD .

Notre SORTIE D'AUTOMNE : " LA FRANCE EN MINIATURE A BRIGNOLES "

NECROLOGIE :



Le 4 Avril dernier nous avons eu à déplorer le décès de Mme Roseline MARTIN, ancienne Membre de la Société, et très connue des Seynois, puisque durant des années, elle a tenu un magasin de "tissus, confection, matelasserie -réfection-" Native des ARCS, elle était venue à LA SEYNE après son mariage. Son magasin donnait sur les rues Franchipani et B. Paul (aujourd'hui : "LAVORAMA ")

Toutes nos condoléances émues vont à sa famille.

APPEL A TOUS ...

Si vous possédez une documentation concernant notre ville, notre région ou la vie de notre société, apportez-la nous; votre participation nous comblera de plaisir.

D'autre part, nous serons toujours prêts à répondre à vos questions à propos de notre ville, de nos quartiers ou pour ce qui est des expressions locales. Nous souhaitons que ce bulletin soit aussi le vôtre !

Merci et à bientôt !...

Mme Marie-Magdeleine GEORGES
1, rue Docteur Vaillant
83500 - LA SEYNE SUR MER
(Rond-Point Kennedy)
Tél. 94 87 16 27

CASSETTES

Toutes nos conférences sont enregistrées sur cassettes. Les membres désirant les écouter doivent s'adresser à :

Mme Magdeleine BLANC
"Les Restanques"
Chemin Louis Rouvier
LA SEYNE - Tél. 94 94 33 53

COTISATION

COTISATION pour la session 1987-1988 : 50 Francs

REGLEMENT En espèces ou chèque, lors des conférences ou à adresser au Trésorier :

Roger BASCHIERI
14, rue Ferrandin
LA SEYNE SUR MER

CHEQUE BANCAIRE libellé "Les Amis de La Seyne"

VIREMENT C.C.P. "Les Amis de La Seyne"
Compte courant C.C.P.
I 154 51 E MARSEILLE

NOTE

Le non paiement de la cotisation avant le 30 Décembre entraînerait la suspension de l'envoi du journal

